

Benoît Guérin

Avocat
450-431-5061

**ASSURANCE INVALIDITÉ,
QUELQUES DÉFINITIONS**

Plusieurs d'entre vous bénéficient d'une assurance collective au travail qui couvre souvent les médicaments, l'hospitalisation, les soins de santé et parfois les soins dentaires.

Cette assurance comporte habituellement un volet assurance-vie et une assurance invalidité de courte et/ou longue durée, qui vous versera un pourcentage prévu de votre salaire (celui-ci se situant généralement entre 60 et 80 % de votre salaire brut).

Cette assurance invalidité de longue durée, comme son nom l'indique, vous versera des prestations au moment où vous serez considéré comme invalide au sens de la définition contenue dans votre contrat d'assurance.

Attention, la définition d'invalidité peut varier dans le temps.

En effet, dans plusieurs cas, vous recevrez des prestations pour les 24 premiers mois (ou une autre période fixée par votre contrat d'assurance) si vous êtes invalide et incapable à cause d'un accident ou d'une maladie d'accomplir toutes les tâches de votre emploi habituel.

Ordinairement, après cette période de 24 mois, la définition d'invalidité change et devient moins généreuse. La définition pourrait être la suivante: vous êtes invalide si vous êtes incapable à cause d'un accident ou d'une maladie d'occuper tout emploi que vous seriez en mesure d'occuper selon vos qualifications, votre instruction et votre expérience.

À ce moment, l'assureur pourra cesser de vous indemniser si vous ne répondez pas à cette définition large d'invalidité. Il sera alors utile de consulter votre avocat afin de vérifier si vous êtes en droit de recevoir des prestations et quels sont les moyens pour les récupérer s'il y a lieu.

Notez aussi que si vous démissionnez de votre emploi pendant que l'assureur vous verse des prestations, il pourra cesser ses versements, cette cessation d'emploi mettant bien souvent fin à votre contrat d'assurance et au bénéfice des couvertures qui y sont prévues.

Avant de poser un geste qui pourrait porter à conséquence, n'hésitez pas à communiquer avec votre avocat qui pourra vous conseiller en toute connaissance de cause.

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.



Joyeux Anniversaires aux membres nés en janvier et février



MICHELINE ALLARD

Le 4 janvier, Lucette Bessette – le 6, Joseph Adornetto – le 8, André Leduc – le 9, Denise Sarrazin – le 10, André Gagnon – le 12, Henriette Perron – le 13, Gisèle Guénette – le 14, Annette Bezeau – le 15, Ginette Adornetto et Claude Martel – le 17, Estelle Denis et Monique Dufresne – le 19, Madeleine Bégin, Marcel Guilbeault et Gilberte Derouin – le 24, Cécile Charlebois – le 25, Denise Bittar et André Boivin – le 26, Denise Laroche – le 27, Denise Latour – le 28, Ghislaine Vanier.

Le 1er février, Jules Sarrazin – le 2, Suzanne Mallette – le 3, Gilles Vallières (gagnant du gâteau) – le 6, Pierrette Casavant – le 8, Agathe Beauchamp – le 9, Réjan Cadieux – le 14, Jean-Claude Dupuis – le 15, Simone Lajeunesse et Gilbert Dubois – le 16, Jeannette Vincent et Denise Laperle – le 17, Paulette Deslauriers – le 18, Jean Beaudry – le 19, Georgette Vaudry et Robert Danis – le 22, Léo Melfy – le 23, Élise Pilon – le 25, Robert Pagé (gagnant des fleurs), Réjeanne Savard et Roland Grenier – le 27,

Richard Plouffe – le 28, Madeleine Moisan.

Joyeux anniversaire à tous. Grand merci à nos fidèles et généreux commanditaires, M^{me} Geneviève Maillé, propriétaire de la compagnie Les fleurs de Geneviève et à M. Dominic Piché, propriétaire du Marché Asep. Ce geste est très apprécié par nos membres.

Il n'y aura pas de souper/danse en mars. Nous vous invitons donc à vous joindre à nous pour le souper/danse avec animateur à la cabane à sucre Chez Constantin, le jeudi 26 mars prochain. Départ du Centre culturel à 15 h 45, avec arrêt au Carrefour du Nord à Saint-Jérôme. Retour vers 23 h. Info: Suzanne 450-224-5612.

La prochaine session d'aquaforme (12 cours) débute le mardi 10 mars, de 19 h à 20 h, à l'Académie Lafontaine. Information et réservation: Micheline 450-438-5683.

La future pièce de théâtre par la troupe amateur Les Loufoques du Club Soleil de Prévost va bon train et vous sera présentée les 29 et 30 mai prochains. Il ne faut pas manquer de venir encourager nos membres à cette occasion. Info: Ginette 450-569-3348.



Brigitte Latour de Les Fleurs de Geneviève, les fêtés Robert Pagé et Gilles Vallières, André Gagnon, du Club Soleil, et Roxanne Dubé, de Asep Plus

Photo: Michel Fortier

Il ne faut pas oublier, également, notre sortie de deux jours/une nuit, les samedi et dimanche, 11 et 12 juillet prochains. Nous assisterons à la pièce La nouvelle Fabuleuse et les Aventures d'un Flo, qui est supposément extraordinaire. Réservation avant le 26 février. Info: Suzanne 450-224-5612.

Une nouvelle activité est également en cours le dernier mardi de chaque mois. Nous jouons aux cartes, au « petit train mexicain », etc., selon le désir des personnes présentes. Bienvenue à toutes et à tous.

Si vous désirez vous garder en forme, n'oubliez pas la session Vie active, tous les mercredis de 11 h à 12 h. Info: Ginette 450-569-3348.

On dirait que c'est communicatif de se payer un petit séjour à l'hôpital. C'est maintenant au tour de notre présidente, Lise Montreuil. Nous espérons que tout ira pour le mieux et lui souhaitons un prompt retour parmi nous.

Nous souhaitons à tous nos membres malades, bon courage et prompt rétablissement.

Postes Canada et la réduction du papier

LOYOLA LEROUX

Plusieurs citoyens se plaignent lorsqu'ils reçoivent du courrier non sollicité avec lequel ils remplissent un bac ou une poubelle près des casiers postaux. Il existe des petits trucs simples pour éviter ce gaspillage de papier:

- Le personnel du bureau de poste, petit collant au dessus de votre peut à votre demande, placer un casier, afin que vous ne receviez

plus de courrier en vrac, à part celui de la ville, les organismes à but non lucratif et les journaux communautaires, comme celui-ci.

- Vous pouvez écrire «Refusé» sur chaque enveloppe non sollicitée et la rapporter au Bureau de poste pour qu'elle soit retournée à l'expéditeur. L'expéditeur d'un envoi de groupe devra bien finir par en prendre note.

- Vous pouvez ouvrir les enveloppes-réponses et poster la lettre de réponse affranchie en la laissant vide.

- Vous pouvez écrire à Postes Canada et aux compagnies qui utilisent la publicité courrier pour leur signifier votre désaccord avec ce mode de publicité, un courrier inutile qui gaspille des arbres.

- Si vous n'avez pas besoin du Publi-Sac, vous pouvez obtenir sur

Internet des informations sur leur vente de la semaine en vous inscrivant auprès des grandes compagnies telles que: www.Sears.ca, www.CanadianTire.ca, www.homedepot.ca, www.groupeproxim.ca, www.unimat.ca, www.bureauengros.com et les autres grandes compagnies. C'est gratuit et cela réduit la consommation d'arbres.

Malheureusement, tous ces petits trucs ne font pas rouler l'économie et vont à l'encontre du slogan libéral des dernières élections provinciales: « L'économie d'abord (l'environnement plus tard) » Mais ces trucs fonctionnent. Tous ces petits pas nous permettront de laisser à nos petits enfants un monde plus bleu.

MOTS CROISÉS Odette Morin

| | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1 | | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | | |

Solution p. 22

Février 2009

Horizontal

- 1- On y va pour se sucrer le bec.
- 2- Personnes étourdies.
- 3- Astate - Se lancer - Note.
- 4- Engrais - Bruit sourd et continu.
- 5- Gazole - On le méprise.
- 6- Une partie d'un gros bloc - Liquide jaunâtre - Crime.
- 7- Interjection - Existence - S'esclaffent.
- 8- Des cailloux - Dessine rapidement.
- 9- Fruit - À l'embouchure d'un cours d'eau (pl.).
- 10- Utilise un abrasif - Note inversée.
- 11- Déclin - Plaisir extrême
- 12- C'est vivre aux dépens des autres (pl.).

Vertical

- 1- Des tubulures les ont remplacées.
- 2- Salzbourg s'y trouve - Résine, ... foetida.
- 3- Brome - Espace économique européen - Inventeur de l'holographie (Nobel 1971)
- 4- Fournie une résine amère - Courba.
- 5- Dépouillés - Fournissent des comestibles.
- 6- Stupéfier.
- 7- Préfixe signifiant "air" - Versant ensoleillé.
- 8- Strontium - Neptunium - Whisky - Lettre grecque.
- 9- Rayons.
- 10- Cuivre - Est - Début de journée.
- 11- Habite peut-être Saint-Leu.
- 12- Direction - Titre d'honneur (pl.).

À la recherche du mot PERDU

Solution page 22

Par Odette Morin

Placez dans la grille la première lettre de la réponse de chaque énigme. Vous obtiendrez ainsi le mot ou le nom recherché.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| | | | | | |

- 1 - Peintre de Napoléon.
- 2 - C'était Byzance, puis Constantinople.
- 3 - Comtesse à la plume habile.
- 4 - Prix fondé par l'inventeur de la dynamite.
- 5 - Sa capitale est Quito.
- 6 - Parc national américain connu pour ses nombreux geysers.

Mot (ou nom) recherché: Dessinateur américain

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| | | | | | |

- 1 - Gros melon.
- 2 - Façon de monter à cheval.
- 3 - Homme d'affaires impitoyable.
- 4 - Relatif aux moutons.
- 5 - Local de recherches.
- 6 - Lieu où logent les chevaux.

Mot (ou nom) recherché: On peut donner la nôtre en garantie